



Mon ex compagnon peut il etre mon propriétaire

Par **dede120513**, le **18/08/2013 à 15:45**

Bonjour,

Ma question est la suivante. Mon ex compagnon qui est également le papa de ma fille viens d'acheter une maison. Peut il me la louer et aurai je toujours droit aux apl sachant qu'il ne me verse pas de pension alimentaire suite à un accord commun?

Par **youris**, le **18/08/2013 à 19:00**

bjr,

il n'est pas interdit que le père de votre fille soit votre propriétaire et vous loue un bien. par contre la CAF trouvera peut être singulier cette situation surtout si vous avez tous les 2 la même adresse.

je vous conseille donc d'établir un bail d'habitation écrit prouvant que vous êtes un vrai locataire payant un loyer et surtout que vous ne vivez pas avec votre ex concubin.
cdt

Par **dede120513**, le **18/08/2013 à 19:01**

Nous naurons pas la même adresse il est toujours domicilier chez sa maman. Il a acheter la maison juste pour la louer

Par **youris**, le **18/08/2013 à 19:51**

et bien sur vous ne vivrez pas ensemble ?

Par **dede120513**, le **19/08/2013 à 15:35**

Non nous sommes séparés